MARIAGES, NAISSANCES ET DECÈS

Succès au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES — Henry Hermann à Laura Remley, Arthur Brandin à Cécile Hammer, Charles Pioskat à Alvina Marwede, Alexander Grison à Marie O. Heril, Frank Diehl à Rosa Robinson, Henry Dannereau à Marie E. Jansen, Gustavus R. Graham à Lena Ciaccia, William J. Nelson à Louise M. Fortier, Norman C. McIntyre à Katie Collins, Frédérick U. Axa à Léontine Bada.

NAISSANCES — Mmes A. Dischler, une fille; J. E. Fogarty, une fille; D. Finkelstein, un garçon; A. Monsura, un garçon; C. M. Klein, une fille; P. Whiteman, une fille; C. Franzella, une fille.

DÉCÈS — Yve Lena Heymann, 67 ans, N.-O. Sanatorium; J. Vanderbrook, 28 ans, Hôpital de Charité; Sidney E. Harter, 18 ans, 3034 Grande Route St-Jean; W. O. Ory, 4 heures, 223 Delonde; Ella Henderson, 26 ans, Hôpital de Charité; Alex Lewis, 105 ans, Perdido près White; J. Perry, 33 ans, 322 St-Joseph; Vve Mary Leovy, 75 ans, 1118 Calliope; R. Reed, 65 ans, 237 Lowerline; D. P. Burdon, 68 ans, 1427 Chippewa; Mary E. Winters, 15 ans, 819 Louisiane; P. Pascal, 42 ans, 2331 N. Villere; S. Davis, 33 ans, 1322 avenue Tulane; Lucy Commodore, 86 ans, 3527 Annonciation; B. Simonds, 19 ans, 1011 Nord Derbigny.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Successions ouvertes

Clarence Eug. Riggs, Elvin Allen Riggs, Benjamin, Arthur et Pierre Mourer Amanda Cummings.

New Orleans Terminal Co. vs Mme Mary Louise Eagle.

Mme Alvine Teier.

Mme Marie Louise Le canal vs Hotel Royal. Cour. réclamation de $50.

Deuxième Cour Inférieure — Juge A. M. Aucoin.

Comparutions

Fred. Foster, barcin; Walter Williams, actes de violence; Frank Parrone, attaque et blessure; Joseph Meschia, Nicolas Zaino, Antonio Arijo, violation de l'acte 153 de 1902.

Condamnations

Lucien Pierre, Warner Lewis, actes de violence, $25 d'amende ou 60 jours de prison; Florence Brooks, Rosie Pumack, Jennie Germon, actes de violence, $10 d'amende ou 30 jours de prison; Hy Alexander, Sarah Chevas, actes de violence, $15 d'amende ou 30 jours de prison; Léon Latapie, actes de violence, $10 d'amende ou 10 jours de prison.

Acquittés

M. et Mme Richard T. Hall, Mme G. Petraven, actes de violence; Ada Vautier, attaque et blessure; Geo. Harris, actes de violence; Thos Perkins, J. H. Johnston, attaque et blessure.

Envoyé devant la cour criminelle

Frank B. Moore, parjure.

Trouvés coupables

Louis Percival, attaque et blessure; Peter Latino, actes de violence.

FAITS DIVERS.

Les mésaventures d'un greviste.

Le recorder Hughes a lancé un mandat d'amener contre Joseph Gervais, employé de la compagnie des Railways de la Nouvelle-Orléans.

Gervais a été impliqué dans les désordres qui ont été la résultante de la grève de la "Gulf Bag Factory". Il a été alors accusé de bris de paix et de désordre dans la rue, et mis à une amende.

De fait appel de cette décision à la cour criminelle de district. Le jugement du recorder a été maintenu, mais le délinquant n'a point payé son amende; il ne s'est même pas préoccupé de ce qui avait été sa caution.

Le juge Hughes a chargé l'huissier de la cour Jackson de rappeler à la mémoire de Gervais le devoir du citoyen.

Il est inutile de dire, si tant est qu'il le retrouve.

Comité Central Démocratique.

Plusieurs des membres du comité central démocratique nous ont quittés pour retourner dans leurs paroisses respectives. Quelques-uns de ceux qui font partie du comité exécutif sont encore des nôtres, mais ils se préparent à reprendre le chemin qui les ramènera dans leur "home".

Tous paraissent satisfaits de l'organisation des primaires, qui ont amené une certaine perturbation dans le public en inquiétant pas mal de votants et d'intéressés.

Hier M. E. B. Kruttschnitt, président, a nommé les quatorze membres du comité des règlements avant d'annoncer l'ajournement du comité central qui est fixé au 15 octobre.

Le comité central exécutif de l'Etat s'est aussi préoccupé de la contestation qui s'est élevée dans la paroisse Lafayette; c'est le sous-comité qui a fait un rapport à ce sujet, ayant passé une bonne partie de la nuit du jeudi à vendredi à régler ce différend.

Finalement, le sous-comité a suggéré l'idée d'adopter pour cette paroisse les mêmes dispositions et les mêmes recommandations qui concernent les autres primaires. Il n'y a, paraît-il, qu'un point qui divise la paroisse de Lafayette des autres centres. C'est la question des taxes qu'on exige payées par le votant pour les deux dernières années écoulées; sans cette précaution aucun citoyen n'a droit de voter. S'agit-il des taxes de 1901 et 1902 ou de celles de 1902 et 1903? La question n'est pas encore décidée, mais quelles que soient les dates, on croit éviter des difficultés en faisant les élections avant le mois de janvier 1904. Cet expédient est jugé comme rendant inconstitutionnelles les élections qui seraient faites par ceux qui ne se seraient point mis en règle avec la loi.

Les membres du comité qui auront à se préoccuper de ces questions égales ont compris qu'il faut se mettre à l'œuvre le plus tôt possible, et ont pris rendez-vous au club Choctaw, le 15 septembre à midi. M. E. B. Kruttschnitt, président ex-officio, a décidé de choisir deux membres dans chacun des districts congressistes, ce qui rend leur représentation égale, dans chacune des [illegible]

MM. John Sparrick et John Brewster, sont choisis pour le premier district; Hughes C. Cage, et E. Howard McCaleb, pour le deuxième district; L. P. Caffouet, de Lafourche, et R. F. Broussard, d'Ibérie, pour le troisième district; C. V. Porter, de Natchitoches et R. C. Drew, de Webster, pour le quatrième district; R. H. Sarder de Tensas et R. B. Dawkins, pour le cinquième district; T. J. Kernan, Est Baton Rouge et S. Mc C. Lawrance, pour le sixième district; A. P. Pujo, de Calcasieu, et Geo. K. Bradford, d'Acadie, pour le septième district. Ce comité est chargé de faire en temps un rapport qui comprendra toutes les dispositions prises après mûre réflexion pour la direction des primaires.

Leur tâche comprend aussi les autres détails importants dont il sera bon de se préoccuper avant la réunion du comité central d'Etat.

La grave objection qui s'est élevée dans la paroisse de Lafayette doit être considérée par les quinze membres, auxquels on a donné plein pouvoir.

La divergence d'opinion qui existe actuellement est une de celles dont se préoccuperont particulièrement les égalités.

Lait falsifié.

L. P. Cazedessus, épicier, demeurant à l'angle des rues Hennessey et Gino, a été condamné par le juge Hughes, d'une part, à $25 ou 30 jours, d'une autre autre part, à $10 ou 30 jours, pour avoir fourni du lait falsifié.

A la sous-trésorerie.

Les experts qui ont été chargés dans les semaines qui viennent de s'écouler de compter l'argent reçu par la sous-trésorerie, comme il est de règle de le faire lorsque l'administration est changée, viennent de terminer leur tâche ici. Ils ont trouvé les affaires du bureau en parfait état, et le rapport envoyé à Washington en temps opportun en fera foi.

HOTEL DE VILLE.

Pavage des rues Iberville et Bourbon.

Il se peut que le pavage de la rue Bourbon, de la rue du Canal à la rue Toulouse, soit bientôt entrepris. L'asphalte a été choisi pour cette amélioration, et c'est M. Flynn, directeur de la "Sicilian Asphalt Company", qui dirigera ces travaux.

M. l'ingénieur Hardee a averti la compagnie des Tramways que ces travaux allaient commencer, afin qu'elle eût le temps de prendre les dispositions nécessaires pour la circulation des cars urbains. Le Bureau des égouts et de la répartition des eaux a aussi reçu une notice à cet égard. M. le capitaine Hardee a été prévenu que les entrepreneurs étaient prêts à se mettre à l'œuvre, et qu'ils se proposent de commencer par paver la rue Iberville, entre Royale et Bourbon.

AFFAIRE MOORE.

M. Frank B. Moore, photographe, est accusé de parjure par Mme M. L. McMahon. Pardevant le juge St-Paul, à la cour civile de district, il a prétendu avoir fait servir des procédures de divorce par un député-shérif de Chicago le 4 juin dernier. Mme Moore était à cette date à la Nouvelle-Orléans, d'après les informations prises à la seconde cour criminelle.

Quand cette affaire a été appelée, il y a quelques jours, M. Fourchy, défenseur de l'accusé, a enregistré un sursis, alléguant que le juge St-Paul avait à tort forcé Moore de témoigner à son détriment, rappelant la loi de l'Etat qui défend à une femme de témoigner contre son mari et vice versa.

Ce sursis a été pris en considération.

Le juge Aucoin hier a annulé ce sursis. L'accusé a été traduit devant le tribunal. M. Fourchy réclamant un bill qui a pour but de réserver cette question.

Moore a été envoyé à la cour criminelle de district et mis sous caution de $500.

Employé infidèle.

James Cumming a une mauvaise réputation. Après une demi-journée d'ouvrage chez M. Steckler, le marchand de graines de la rue Gravier, près de Banks Alley, avant-hier, il a déguerpi brusquement, et aussitôt après son départ on s'est aperçu que six couteaux de jardiniers manquaient à l'appel. Naturellement M. Steckler soupçonna son ex-employé, et lorsqu'il revint dans le voisinage, le caporal Morgan l'arrêta.

Conduit devant le juge Hughes, James a prétendu que son départ était dû à ce que M. Steckler ne voulait pas lui donner un salaire suffisant.

Il avait travaillé de 7 à 8 heures et il avait à laver toutes les vitres du magasin quand il a pris la poudre d'escampette.

Tout donne à croire qu'il a dérobé une mauvaise raison, en trouvant point de toutes pièces pour expliquer sa fugue rapide.

Il a été condamné à $10 ou 30 jours.

Abus de confiance.

Un affidavit a été fait à la première cour criminelle par Mme A. Schroeder, demeurant 1234 avenue Henry Clay, contre Reinhard Cook, demeurant 162a rue Baronne.

Mlle Schroeder voulait faire réparer sa montre. Cook lui proposa de se charger de ce soin, et il engagea le sien. Mlle Schroeder ne rapporte qu'après nombre de réclamations, et lorsqu'il ne put rien céder le fait d'où l'affidavit.

COLLISION.

Il s'est produit une collision hier matin entre le car No 200 de la ligne St-Charles Belt et un wagon, à l'intersection de l'avenue Tulane et de la rue White. Mme Florence Dean, âgée de quarante ans et demeurant 2822 rue Palmyre, et Willie Miller, un gamin de treize ans, se trouvaient dans le wagon. Mme Dean a eu le bras droit et le dos contusionnés, et le wagon a été endommagé. Les dégâts ont été évalués à $25.

Suite d'une rixe.

Robert Montgomery, un grand et solide gaillard, a comparu hier devant le juge Hughes. Il est accusé d'avoir résisté à un agent de la loi et aussi d'avoir déchiré son uniforme. Il a été trouvé coupable, mais sa sentence a été remise à un autre jour. C'est l'officier Kerwin qui se plaint de ses procédés.

Montgomery a eu des désagréments qui ont dégénéré en rixe, à la suite d'une querelle qu'on fait naître des consommations qu'il se refusait à payer. McGreevy, le cafetier qui réclamait son dû, crut devoir se servir de son revolver en voyant Montgomery tirer de sa poche un rasoir.

McGreevy tira deux coups et Montgomery fut blessé derrière le cou.

L'officier Kerwin survint, voulant arrêter Montgomery qui s'esquivait. C'est ainsi que l'agent a eu son uniforme déchiré et fit une plainte qui l'accusait d'avoir résisté à la loi.

McGreevy a été déclaré innocent.

Une ruine à rempincer.

Le comité du budget du conseil municipal sera appelé à se prononcer à bref délai au sujet de l'urgence d'avoir un poste de police convenable dans le sixième district. Le capitaine Hardee est allé visiter l'immeuble qu'on se proposait de réparer.

Après un examen, il a trouvé l'ancien immeuble en si mauvais état, qu'à son avis il vaudrait mieux le démolir et construire en briques une maison plus moderne et plus commode.

Le devis d'une construction neuve sera d'environ $3.000.

BASE-BALL.

LIGUE DU SUD.

Birmingham, 11; New-Orleans, 6.
Montgomery, 7; Shreveport, 5.
Little-Rock, 0; Nashville, 2.
Atlanta, 1; Memphis, 0.
Atlanta, 3; Memphis, 3.

LIGUE NATIONALE.

Pittsburg, 3; Cincinnati, 1.
New York, 7; Brooklyn, 0.
Brooklyn, 7; New York, 2.
Philadelphie, 6; Boston, 4.
Philadelphie, 9; Boston, 0.

LIGUE AMÉRICAINE.

Detroit, 11; Cleveland, [illegible]
Washington, [illegible]; New York, 1.
Minneapolis, 3; Louisville, 2.
Columbus, 5; Kansas City, 3.
St-Paul, 4; Indianapolis, 1.
Milwaukee, 5; Toledo, 3.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Les héritiers d'Andrea Maestri à T. Marcellina Maestri, un terrain borné par les rues Cleveland, Palmyre, Roman et Derbigny, $785.

Eureka Homestead Society à Peter Casse, une portion de terre bornée par les rues St Antoine, Urquhart, Villeré et Annette, $1.000.

R. L. Leidner à John G. Williams, une portion de terre bornée par les rues Patton, Constance, Eleonore et Bloomingdale, $450.

Jos. A. de Ben à Alexandre Cerasoli, un terrain borné par les rues Royale, Bourbon, Ste Anne et Dumaine, $4.500.

John Nuss à Mme C. Andrews, un terrain borné par les rues Léonidas, Monroe, Jeannette et Poplar, $300.

Vve Adam Ottmann à Mme Vincenzo Graffoto, un terrain borné par les rues Seconde, Troisième, Dryades et Remparts, $2,700.

Alphonse S. Lopez à I. Simon, un terrain borné par les rues Ursulines, Chartres, Royale et Hôpital; un terrain borné par les rues Royale, Bienville, Chartres et Conti, un terrain borné par les rues Decatur, Bienville, Chartres et Conti, $5.583,33.

Grande Economie de Travail
MAGIC WHITE SOAP
AND
MAGIC SOAP POWDER
RENDENT LE LINGE SOUPLE ET BLANC
Demandez à votre épicier de vous montrer notre liste de plus de 500 nombreuses clientes du Magic Soap and Powder—qui ont reçu des
Services à Thé de 56 pièces
ou bien envoyez votre adresse
NOUS VOUS EN FERONS PARVENIR UN PAR LA POSTE GRATUITEMENT.
9mai 1an—sam mar

Services Religieux.

CATHÉDRALE ST-LOUIS.

Chartres, près Orléans.

Dimanche, messes à 6, 7, 8, 9 et 11 heures.

STE. MARIE, (Archeveché, Chartres et Ursulines.

Dimanche, messes à 5:30, 7:00 8:00 et 9:30. Bénédiction à 5:00 p. m. Le vendredi, Exposition du Très Saint Sacrement pendant la messe de 6 heures et Bénédiction après la messe de 7 heures.

IMMACULÉE-CONCEPTION, (Jésuites), Baronne et Commune.

Dimanche, messes à 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 heures.

ST-PATRICK.

Camp, près Girod.

Dimanche, Messes à 6 h. 30; 7 h. 30 et 10 h.

STE-THÉRÈSE.

Camp et Erato.

Dimanche, Messes à 6, 7,30; à 8 h 30 pour les enfants. Grand'messe à [illegible] Bénédiction à 7 P. M.

ANNONCIATION,

Marais et Mandeville.

Dimanche, messes à 7; 8 et 9:30. A 5 heures Rosaire et Bénédiction.

STE ANNE,

St-Philippe près Roman.

Dimanche, Messes à 6 1/2, 8 et 9 1/2 heures.

ST AUGUSTIN.

St Claude et Bayou.

Dimanche, messes à 6:30, 8, 9 et 10:30.

Headquarters N.-O. City Park Association d'Amélioration.

Nouvelle-Orléans 4 septembre 1903.

La réunion annuelle de l'Association d'Amélioration du Parc de Ville de la Nouvelle-Orléans, aura lieu LUNDI le 7 septembre 1903 à 7:30 heures p. m., au quartier général dans le Parc, près du pont de la rue Esplanade.

Les membres en général sont cordialement invités à y être présents.

Par ordre de

PAUL CAPDEVIELLE, Président.

JOS. BERNARD, Secrétaire.

4 sept—3 j

Un Sommeil Réparateur Vient après un bain avec le
Savon Sulfureux de Glenn
Il calme, tout en nettoyant. Ses propriétés médicinales désarrassent la peau de toutes ses impuretés. Les éruptions, brûlures, coupures, dartres farineuses, cèdent rapidement à son action curative.
AVIS — Le Savon Sulfureux de Glenn de seul [illegible] est incomparable et merveilleux [illegible] Ne prenez pas d'autre chose pharmaceutique.

Spring Hill College,
Près Mobile, Ala.
College avec pension et logement sous la direction des Pères Jésuites. Cours Préparatoire, Commercial et Classique. Les langues Française, Allemande et Espagnole y sont enseignées sans frais additionnels. Gymnase bien monté. Chemin de Croix etc. Les malades exceptionnellement soignés. Pour renseignements s'adresser au
REV. W. J. TYRRELL, S. J.
27 août—2 sem Président.

COLLEGE DES JESUITES.
Réouverture LUNDI, le 7 septembre. Le programme des études comprend les cours classiques, commerciaux et préparatoires. Le département militaire est sous la surintendance d'un instructeur nommé par le gouvernement des E. U. Pour renseignements s'adresser au Vice Président, le Rev. J. O. McGREARY, S. J.
Rev. H. S. MARING, S. J.
23 août—2 sem Président.

STE. ROSE DE LIMA.

Bayou Road entre Broad et Dorgenois.

Messes le dimanche à 7, 8 et 10 heures. Vêpres, récitation du Chapelet et Bénédiction du Très Saint Sacrement à 4 p. m.

ST. VINCENT DE PAUL,

Dauphine, près Montégut,

Messes le dimanche à 5:30, 7 et 9:30. Rosaire et Bénédiction à 4:30 P. M.

MATER DOLOROSA,

Coin Cambronne et Burthe, Carrollton.

Messes le dimanche à 7 et 9:30 A. M.

SECOND CHURCH OF CHRIST, SCIENTIST,

4406 avenue St-Charles, près de l'avenue Napoléon.

Dimanche matin, service à 11. Mercredi soir séance à 7:45.

JOHN BONNOT
Entrepreneur de pompes funèbres.

Raoul Bonnot, Directeur
No 623 RUE STE-ANNE.
Téléphone No 1048
Téléphone No 408.
F. LAUDUMIEY & CO.,
LIMITED.

ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres,
1108 et 1112 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.
GUILLAUME MOTHE
GEO. J. MOTHE,
GERANT.
Les Seuls Entrepreneurs Français de la Nlle-Orléans.
817 rue Toulouse,
En Face de l'Opéra Française.
TELEPHONE 1376.
Nous faisons à nos clients de la Société Française une réduction spéciale.
Salon funèbre gratuit aux clients.
30 août—1 an
TELEPHONE 2891
JOSEPH RAY,
Successeur de LABAT & RAY
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No 1309 Avenue Nord Remparts
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept—1an

AMUSEMENTS.

CRESCENT.

Ce soir et toute la semaine.

Matinées Mardi, Jeudi et Samedi

HERRMANN THE GREAT

Dans un Nouveau Programme de Magie.

La semaine prochaine—Mr. JOLLY OF JOLIET. 30 août—6f

WEST END.

TOUS LES SOIRS.

Présentant

L'Orchestre Militaire et de Concert d'Armand Venzey.

de 35 musiciens.

Dorsey et Allen, Christy et Wilde.

Vitagraph spécial. Les courses de Shamrock et Reliance

4 sept—2

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

STEAMER

NEW CAMELIA,

Commençant le 16 avril 1903

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Pontchartrain, à la tête de la rue Champs Elysées.

Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures p.m.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures A. M.

Le beau et le temps le permettant

EXCURSIONS.

Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing, les mercredis et dimanches à l'arrivée du train de 8 h. A. M.

Frais reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de rue Girod.

W. C. COYLE & CIE., Agents
No 323 rue Carondelet, coin Union.
16 avril—

L'IMPRIMERIE
PHILIPPE
EST TRANSFÉRÉE
AU No 310-314
Passage de la Bourse
1 sept—1 sem

AVIS SPECIAUX.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle-Orléans, No 337 rue Carondelet—Nouvelle-Orléans, le 15 août 1903—Des soumissions cachetées seront reçues par le Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans, à ce bureau, jusqu'à mardi, le 15 septembre 1903, à 7:30 heures p. m., pour la construction du hangar de la rue Céleste. Dépôt $2.000 payables $500 mensuellement bon du montant entier du contrat.

Plans, spécifications, formes de soumissions, etc., sont enregistrés au bureau des ingénieurs Coleman, Malochée & Vivers, No 1103 Hôtel Hennen, Nouvelle-Orléans, par lequel dessin pour remplir a seront fournis sur un dépôt de quinze dollars, ledit dépôt sera remboursé sur la livraison dudit jeu en bon état.

Le droit est réservé de rejeter chacune ou toutes les soumissions.

HUGH McCLOSKEY, Président.

16 août—16 au 15 sept inc

PETITES ANNONCES.

A VENDRE — Bonne occasion. Restaurant Français bien situé clientèle choisie pour cause de départ. 522 rue Madison.
30 août—1 sem

Demande d'un gérant—Femme ou homme digne de confiance pour gérer un commerce dans ce comté et territoire contigu pour une maison bien et favorablement connue d'un rang financier solide. $20 00 de salaire comptant et correctement et les dépenses payées chaque lundi par chèque, envoyé directement du bureau principal. Argent pour dépenses avancé, position permanente. Adresser: gérant, 610 Hâtisse Monon, Chicago, Ill.
29 août—1 j

enfant quand tu t'es trouvée en face d'eux pour la dernière fois ... Davenesle m'a parlé jadis de cette rencontre. C'était au théâtre.

—Au théâtre! répéta la jeune femme.

—Oui..... A une matinée au Châtelet ou ton père l'avait conduite.... On jouait une féerie.

—La "Chatte Blanche!" dit spontanément la jeune femme.

—Tu te rappelles?....

Rolande resta un moment interdite.

Comment ce titre lui était-il revenu à la mémoire?

Il lui semble que, dans un passé très lointain, des images se déroulaient devant elle, précises et fuyantes.

Jacques était aussi surpris que sa complice de cet imprévu souvenir.

Il avait enfin le temps de se remettre de son alarme et se rendait compte maintenant qu'elle n'avait pas l'ombre du sens commun.

Cette tante et ce cousin partageaient l'illusion de Jose Rivas, voilà tout.

Peut-être aurait-il mieux valu, pour les plans du faussaire, que Mme de Fangerolles et son fils restassent ignorés. Mais l'incident ne comporterait certainement aucune suite fâcheuse....

—Ma chère Cécile, votre bienfaiteur avait raison de dire qu'il apportait une heureuse nouvelle. Le bonheur qui vous arrive m'est presque aussi précieux qu'à vous, et je me réjouis du fond du cœur de penser que les vôtres vont assister à notre mariage.

—En effet, reprit-elle, c'est une joie que nous ne pouvions pas espérer.

En elle même, la jeune femme pensait:

—Deux de plus que je vais être obligée de tromper!..... Quand donc tous ces misérables mensonges prendront ils fin?

Mme de Fangerolles et Henry ne tarderent pas à venir faire, à l'avenue des Champs-Elysées, la visite qui leur tenait tant à cœur.

La sœur de Georges se montra vraiment maternelle pour Rolande.

Henry essaya de rappeler à sa cousine la douce amitié d'enfance qui les unissait.

La jeune fille souriait doucement à l'évocation de ce souvenir dont elle avouait ne plus se souvenir.

N'était ce pas tout naturel, puisque le jeune homme, plus âgé que sa cousine, ne se le rappelait lui même qu'à travers une brume confuse.

L'éclatante beauté de la fille de Georges Davenesle ne pouvait manquer de frapper Mme de Fangerolles et son fils. Ils l'en complimenterent affectueusement, ainsi que Jacques Brunmont, lorsque celui-ci fut présenté à sa future tante et à son futur cousin.

Des relations plus suivies ne tarderent pas à s'établir entre Laurence et sa nièce.

Les visites d'Henry à l'avenue des Champs Elysées se firent également plus fréquentes.

Jose Rivas lui avait exprimé son désir d'accorder au dispensaire de la rue Curial une large subvention qui permettrait à son fondateur de réaliser d'un seul coup de considérables réformes.

Le Mexicain paraissait ravi de voir l'affection qui, chaque jour, semblait grandir davantage chez Mme de Fangerolles pour sa nièce.

—Deux cœurs de plus pour t'aimer! ma chère enfant!.... avait il dit en serrant dans ses bras la jeune fille.

Depuis que Laverdac était devenu le gardien de la fille de l'homme qu'il avait tant détesté, depuis qu'il passait aux yeux de celle ci pour son père, il pensait moins à la disparition de sa propre fille.

Il était loin de se douter que Rolande vivait à quelques pas de lui, et que son plus ardent désir était d'épouser l'homme qui l'avait séduite.

Si l'avenge songeait à la fugitive, ce n'était que pour se rappeler les services qu'elle lui avait rendus jadis, alors qu'elle régnait en souveraine au milieu du monde interlope qu'elle avait déserté.

Cécile arriverait elle jamais à la remplacer?

Cependant, l'ingénuité de la jeune fille, son regard franc et honnête, sa beauté qui, dans son genre, égalait celle de Rolande, ne laissait pas de produire une profonde impression sur les jeunes gens, généralement inexpérimentés et naïfs, que la bande des Requins de Paris attirait dans leur repaire.

Toutefois, il manquait à la jeune fille cette pointe de hardiesse et de crânerie qui était le propre du caractère de la fille de Carthagène et qu'avait développée encore l'éducation libre qu'elle avait reçue.

Ce n'était pas seulement les habitués du tripot de la rue Blanche qu'impressionnaient l'honnêteté et la pureté d'âme de Cécile.

Malgré sa bassesse et sa cupidité, Laverdac n'échappait pas complètement à l'influence étrange exercée par cette grâce simple et virginale.

Il s'efforçait de réagir le plus qu'il pouvait contre ce sentiment si nouveau pour lui, et il ne voulait songer qu'à la joie secrète et à la volupté satanique qu'il éprouvait à sentir rendues sous sa coupe, sans que ni l'une ni l'autre s'en doutât la mère et la fille,—les deux êtres qui constituaient jadis tout le bonheur de l'ennemi qu'il avait si implacablement abattu.

Pourtant s'il n'avait pas continué à simuler le débordement d'amour paternel auquel il avait dû se livrer la première fois qu'il avait vu Cécile, contrairement à ses habitudes, il parlait sans rudesse à la jeune fille.

Quelquefois même, lorsque son abominable naturel reprenait le dessus, il s'excusait auprès d'elle, mettait ses intempérances de langage sur le compte d'un caractère aigri par les souffrances et les duretés de la vie.

S'il répugnait à devoir à d'inutiles brutalités l'autorité qu'il cherchait à exercer sur Cécile, il se dédommageait largement à l'égard de Clarisse, qu'il continuait à dominer par la terreur lorsque celle ci n'était pas sous l'influence de l'éther.

Laverdac pouvait s'applaudir de son œuvre infernale.

Il était arrivé à ses fins. Personne ne chercherait plus désormais à lui enlever Clarisse.

La malheureuse était bien devenue son esclave, sa proie, sa chose.

Maintenant, presque tous les jours, Clarisse absorbait l'abominable drogue.

Quand ce n'était pas de l'éther qu'elle buvait, c'était de l'eau de-vie ou de l'absinthe.

Ces jours là, sa tête s'enflammait et, en chancelant, elle reprochait à son amant sa dégradation et sa honte.

La première fois que la mère de la fille s'étaient retrouvées en présence après tant d'années écoulées, Clarisse avait lancé à Cécile un regard farouche, et celle que Laverdac appelait la Poivrotte avait fait entendre une sorte de grondement sinistre.

Cécile, péniblement impressionnée, frissonnait.

—Ne crains rien, petite, fit Laverdac avec son rictus de démon, tant que je suis là, tu ne cours aucun danger.

Et la jeune fille n'avait plus éprouvé pour cette égarée, qu'une immense pitié.

Depuis quelque temps, le tripot de la rue Blanche semblait retrouver son ancienne prospérité.

Laverdac, chaque jour, se montrait de plus en plus âpre à la curée.

D'insatiables instincts d'avarice se développaient en lui.

Ses yeux fixes, dans leur nuit éternelle, semblaient entrevoir le spectre décharné de la vieillesse misérable et nécessiteuse.

Aussi, s'était il fait le serment, avec la sombre énergie qu'il mettait dans ses résolutions, de ne reculer devant rien pour échapper à ce lamentable leademain.

Déjà, depuis longtemps, il pratiquait l'usure, soit qu'il prêtât de l'argent à des intérêts formidables aux joueurs solvables qui fréquentaient chez lui, soit qu'il escomptât de menus effets de commerce à des négociants du quartier à des taux exorbitants.

Tout lui devenait bon pour arrondir son pécule caché, et il fallait voir le sourire qui rendait plus hideuse encore cette face ravagée quand il croyait avoir trouvé quelque nouvelle proie.

Un soir, il dit à Savignol:

—J'ai eu, dans la journée, une visite qui m'a étonné.

—Laquelle, mon vieux? Serait ce le notaire de Mme Savelli qui s'est enfin ravisé.

—Non. C'est ce Michonin, tu sais, ce garçon qui est propriétaire, avec son frère, d'un magasin de nouveautés dans l'avenue des Ternes.

—Parfaitement! Je me rappelle. Tu lui avais prêté deux mille francs après une séance de baccarat où il avait été particulièrement malheureux.

A continuer

Le Meilleur Remede au Monde pour les Enfants en Dentition.
Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve
DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS.
MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé pendant SOIXANTE ANS avec un succès sans égal par des MILLIONS de MÈRES pour leurs ENFANTS EN DENTITION. IL CALME L'ENFANT, AMOLLIT les GENCIVES, APAISE toute DOULEUR, GUÉRIT les COLIQUES, FLATUOSITÉS et est le meilleur remède de la DIARRHÉE. En vente chez les pharmaciens de tout le monde. Demandez Mrs. Winslow's Soothing Syrup et ne prenez rien d'autre.